

Le mardi 25 Novembre 2025

Volvent Vouven  
Drôme Provençale

**N° 32**

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE

Relatant les faits constituant la séance du 25 Novembre 2025

Ouverture de la séance par le Maire à 09 H 07

- Membres présents : Charles Brès, Yvette Bellier, Sandra Mathieu, Patrick Brès, Gilles Avakian.

- Membres représentés : - Christian Roggero (Yvette Bellier),

- Secrétaire de séance : - Sandra Mathieu

Quorum : Quatre conseillers municipaux

Ordre du jour : Il porte sur l'adhésion au service mutualisé et contrat Eau & Climat 2026-2028 ainsi que les traditionnelles questions diverses.

Compte rendu de la séance précédente, adopté à l'unanimité des présents à la séance.

Le Maire informe les conseillers que depuis 2016, les communes et la communauté des communes travaillent ensemble sur la base d'une commission intercommunale et d'un service mutualisé.

En 2025, 45 communes adhèrent au service commun qui avait comme objectif de préparer le transfert de compétences et construire un futur service intercommunal. Ce service prend fin au 31 décembre 2025, comme prévu dans la convention actuelle.

La loi du 11 avril 2025 a supprimé l'obligation de transférer les compétences à la CCD. Cependant, afin de conserver la connaissance acquise et la dynamique démarrée dans cette commission, le conseil communautaire du 25 septembre 2025 a validé la poursuite d'un service mutualisé qui démarra au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 3 ans. Les communes restent responsables de leurs services d'eau et d'assainissement.

Le service mutualisé est un outil permettant de les accompagner pour atteindre les objectifs affichés dans la charte, notamment répondre aux exigences de l'État. Les conseillers décident :

- D'acter la fin du service commun de préfiguration au 31 décembre 2025

- De souscrire à la convention de service mutualisé Eau-assainissement et aux conditions de financement du service, laquelle s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

- De valider les engagements réciproques pris dans la convention

 1 place de la Mairie (26470) VOLVENT  : 04.75.27.50.78

Courriel : mairiedevolvent@gmail.com - Site : <https://volvent.fr>

- De souscrire au contrat *Eau & Climat* avec l'Agence de l'eau et le Département  
Accord unanime

⌚ Divers:

-1- Enedis: Le Maire informe les conseillers de la coupure programmée par Enedis pour cause de travaux sur la ligne HT le 10 décembre 2025 entre 13 h 30 et 15 h 30. Chaque titulaire d'un compteur a été informé directement.

-2-Cimetière: Un courrier expédié par mail, par Jacky Loubriat a été réceptionné en mairie. Il concerne les stèles retirées du cimetière suite à l'abandon des sépultures par les héritiers. Une réponse sera faite.

-3- Mutuelle: Le CDG26 ayant prolongé d'un an le contrat actuel, il est devenu trop tôt pour mettre en place le service. Sa mise en place éventuelle pourrait avoir lieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 02

Le Maire

Charles Brès

La Secrétaire de séance

Sandra Mathieu



1 place de la Mairie (26470) VOLVENT

☎ : 04.75.27.50.78

Courriel : mairiedevolvent@gmail.com - Site : <https://volvent.fr>